

LE MIRACLE ET LA LONGUE VIE

<"xml encoding="UTF-8?">

LE MIRACLE ET LA LONGUE VIE

Jusqu'à présent nous avons établi que la longue vie est scientifiquement possible. Mais supposons maintenant qu'elle ne le soit pas (sur le plan scientifique) et que la loi de la vieillesse et de la caducité se veuille rigoureuse, que l'humanité ne puisse la modifier ni en changer les conditions et les circonstances, ni aujourd'hui, ni à long terme. Dans ce cas, que signifie la longue vie d'al-Mahdî?

Elle signifie que la longue vie d'un homme - Noé ou Al-Mahdî - étendue sur plusieurs siècles est un défi aux lois naturelles dont la démonstration est faite par la science et les moyens modernes de l'expérience et de l'induction.

Il s'en suit que ce phénomène est considéré comme un miracle rendant caduque une loi naturelle dans un cas particulier, afin de permettre de préserver la vie d'une personne chargée de sauvegarder le message divin, et que ce miracle n'est ni unique en son genre, ni étranger à la doctrine musulmane émanant du texte coranique ou de la Sunna. Car en fait, la loi de la vieillesse et de la sénilité n'est pas plus rigide que la loi de la transmission de la chaleur d'un corps plus chaud à un autre moins chaud jusqu'à ce que leur température soit égale, loi qui fut mise en veillesse pour protéger la vie d'Abraham à un moment où ce moyen était le seul adéquat pour y parvenir.

Ainsi, lorsqu'Abraham fut jeté au feu: « Nous dîmes: "Ô feu, sois sur Abraham, froidure et sécurité" »; et il en est sorti indemne. Beaucoup d'autres lois naturelles ont été suspendues pour protéger la vie des prophètes et des apôtres de Dieu sur la terre. C'était le cas lorsque Dieu a fendu la mer pour Moïse, ou lorsqu'il a fait croire aux Romains qu'ils avaient arrêté Jésus alors qu'ils ne l'avaient pas fait, ou lorsqu'il a sorti le Prophète Muhammad de sa maison à l'insu de ses ennemis Quraichites qui cernaient cette maison et le guettaient avec vigilance, en attendant le moment propice pour l'attaquer.

Tous ces exemples traduisent la suspension des lois naturelles en vue de protéger quelqu'un

dont la Providence veut préserver la vie.

Que la loi de la vieillesse soit rangée parmi ces lois

De tout ce qui précède, nous pourrions déduire un concept ou une règle générale en vertu de laquelle chaque fois que la sauvegarde de la vie d'un Envoyé de Dieu sur la terre dépend de la suspension d'une loi naturelle, et que le maintien de la vie de cet individu est nécessaire à la réalisation d'une mission qui lui est confiée, la Providence intervient pour suspendre cette loi afin de permettre l'accomplissement de cette mission.

Et inversement, lorsque la mission d'un individu - à laquelle Dieu l'a prédestiné - est terminée, celui-ci passe de vie à trépas et meurt naturellement ou en martyr, selon les lois de la nature. A propos de cette règle générale, la question suivante pourrait se poser: comment une loi peut-elle être suspendue et comment la relation nécessaire qui s'établit entre les phénomènes naturels peut-elle être coupée? Une telle supposition ne contredit-elle pas la science qui a découvert ladite loi naturelle et déterminé ladite relation nécessaire, sur une base expérimentale et inductive?

La réponse à ces interrogations est fournie par la science elle-même qui a renoncé à l'idée de la nécessité dans la loi naturelle. Expliquons-nous là-dessus: la science découvre les lois naturelles sur la base de l'expérience et de l'observation régulière. Lorsque l'avènement d'un phénomène est toujours suivi d'un autre phénomène, on déduit de cette succession régulière une loi naturelle stipulant que chaque fois qu'un phénomène apparaît, un autre doit le suivre. Mais la science ne suppose pas l'existence, dans cette loi, d'une relation nécessaire entre les deux phénomènes et inhérente à l'un et à l'autre; car la nécessité est un état métaphysique que ne peuvent déceler ni l'expérience ni les moyens d'investigations inductives et scientifiques. Aussi, la logique scientifique moderne affirme-t-elle que la loi naturelle - en question - telle qu'elle est définie par la science, ne stipule pas l'existence d'une relation nécessaire, mais seulement d'une concomitance constante entre deux phénomènes.

C'est pourquoi si un miracle se produit qui sépare les deux phénomènes d'une loi naturelle, il ne s'agit pas là d'une rupture d'une relation nécessaire entre les deux phénomènes.

En réalité, le miracle dans son acception religieuse est devenu plus compréhensible à la

lumière de la logique scientifique moderne que selon le point de vue classique des relations causales. Car ledit point de vue classique supposait que chaque fois que la concomitance entre deux phénomènes est constante il y a forcément une relation de nécessité entre eux. Or la nécessité signifie ici l'impossibilité de séparer les deux phénomènes l'un de l'autre. Mais cette relation s'est transformée, dans la logique scientifique moderne, en loi de concomitance ou de succession constante entre les deux phénomènes, qui ne suppose pas l'existence de la nécessité métaphysique.

De cette façon, le miracle devient un cas exceptionnel à cette constance dans la concomitance ou la succession, sans se heurter à une nécessité ni conduire à une impossibilité.

Mais à la lumière des fondements logiques de l'induction, nous sommes d'accord avec le point de vue scientifique moderne, suivant lequel l'induction ne démontre pas une relation de nécessité entre les deux phénomènes; toutefois nous estimons qu'elle indique l'existence d'une explication commune à la constance de la concomitance ou de la succession continue entre les deux phénomènes. Cette explication commune peut être formulée aussi bien sur la base de la supposition d'une nécessité intrinsèque que sur celle d'une sagesse ayant conduit le Régulateur de l'univers à relier continuellement certains phénomènes à d'autres, et qui .nécessite parfois l'exception; auquel cas le miracle se produit